

Il est très cultivé, c'est un homme d'étude et un travailleur infatigable. Il a fait plusieurs travaux pédagogiques fort appréciés et il a collaboré à plusieurs revues et journaux.

M. Philippe Labarre a son diplôme académique du Bureau central des Examineurs ainsi que celui de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, et il est Bachelier ès-Arts de l'Université Laval depuis 1904.

En mai 1900, il a épousé Mlle Octavie L. Desaulniers, fille de M. Philippe Desaulniers, d'Yamachiche, et sœur de M. J. V. Desaulniers, de Montréal, et il est le père de sept enfants dont six sont vivants.

Nous le prions d'accepter nos bien sincères félicitations à l'occasion de sa récente et importante nomination.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT

DU 1er JUILLET AU 30 SEPTEMBRE 1917

PAR DECISION DE L'EXECUTIF

Droits d'Entrée

ARTICLE 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

Pour un certificat de \$ 250.....	\$1.
“ “ 500.....	1.
“ “ 1,000.....	1.
“ “ 2,000.....	2.
“ “ 3,000.....	3.

(b) Les droits d'inscription à la caisse des malades sont les suivants:

Inscription simple.....	\$ 0.50
Inscription double.....	1.00

Récompenses offertes par l'Exécutif.

ARTICLE 2.—1.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$250., \$500.—\$1.

2.—Au proposeur de chaque aspirant définitivement admis et porteur de certificat de \$1,000., \$2,000 et \$3,000.—\$2.

PRIX D'HONNEUR

3.—En plus des récompenses mentionnées aux paragraphes 1 et 2 du présent article, les proposeurs auront droit:

(a) Pour 5 membres, à un loquet scapulaire en or pour dames, ou à une chaîne de montre en or pour hommes;

(b) Pour 10 membres, à une montre en argent;

(c) Pour 15 membres, à une montre en or.

ARTICLE 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés ci-dessus, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er décembre 1917.

ARTICLE 4.—Les organisateurs et recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours.

CHS DUQUETTE, I.C.

UN BUREAU DE PLACEMENT A QUEBEC.

Nous sommes à une époque où plus que jamais il est nécessaire que les confrères s'entraident pour faire de notre société une véritable mutualité, dans laquelle nos membres pourront trouver non seulement une garantie en cas de maladie ou de mort, mais encore une aide efficace dans les moments de chômage. C'est ce qu'ont compris les cercles de la cité de Québec en fon-

dant un bureau de placement pour les confrères de l'Alliance Nationale sans position.

Grâce à ce bureau, qui est maintenant organisé, nos membres momentanément dans la malchance trouveront aide et protection. Mais pour arriver à un résultat heureux les membres du bureau de placement comptent sur l'appui que peuvent efficacement donner ceux des nôtres qui à raison de leur situation sont en état soit de donner eux-mêmes de l'ouvrage, soit de pouvoir en faire donner à d'autres. Aussi ces confrères sont instamment priés de faire parvenir toute demande d'hommes dont ils pourraient avoir besoin à notre bureau de placement. Cela ne leur coûtera rien et les assurera d'être bien servis par des confrères.

Pour les membres sans ouvrage ils n'auront qu'à faire leur demande verbalement ou par écrit au bureau qui fera tout en son possible pour leur procurer de l'emploi. Et ici encore il est inutile d'ajouter que tous ces services sont absolument à titre gratuit et donc mutuels.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires on voudra bien s'adresser à Art. Duval, N.P., Sec. du Bureau de placement, 64 rue St-Joseph, Québec.

LE CHANT MUTUALISTE.

Un grand nombre de mutualistes, dont plusieurs membres influents de l'Alliance Nationale, ainsi que plusieurs musiciens de marque, tant de Montréal que des autres villes du Canada, ont déclaré que le "Chant mutualiste", paroles de M. Gustave Comte et musique de M. B.-F. Poirier, organiste à Saint-Jacques, était une composition d'un réel mérite, facile d'exécution et très bien dans la note. Ils ont ajouté qu'il était bien de nature à rehausser l'éclat des soirées mutualistes et qu'il symbolisait les aspirations les plus élevées de nos sociétés de secours mutuel. Ce chant ne se vend que 15 sous l'exemplaire, accompagnement compris, et les différents cercles ou succursales devraient se hâter de s'en procurer des copies. On peut s'adresser à l'éditeur, M. J.-E. Belair, 16 Craig-est, Montréal.

SUR QUOI DOIT-ON ECONOMISER

De "La Sauvegarde"

"Tout le monde parle d'économie et la plupart sont convaincus que l'économie est nécessaire plus que jamais.

Mais sur quoi peut-on économiser? On peut économiser sur les plaisirs, qui coûtent de l'argent et qui font perdre du temps, et le temps est aussi de l'argent. Les soirées passées dans la famille peuvent être agréables, elles peuvent suffire pour nourrir l'intelligence si l'on sait s'y occuper de lectures ou de discussions instructives, et aussi pour délasser, si l'harmonie règne au foyer entre frères et sœurs.

Les salles de théâtres et de vues animées, les salles de pools et de quilles, les joutes de hockey, etc., absorbent, chez beaucoup de gens, autant que le nécessaire de la vie.

On peut économiser sur le tabac. Si un jeune homme dépense 25 cents de tabac par semaine, cela fait \$13.00 par année; cette somme à 6% représentera, lorsque Paul aura cinquante ans, la somme d'environ \$1500.00, supposant toujours pour rester en deça de la réalité, que la dépense hebdomadaire ne dépasse pas 25 cents.

Plusieurs peuvent économiser sur la boisson. Si Pierre qui a vingt-cinq ans, dépense 25 cents par jour en consommation, et s'il vit encore à

cinquante ans, il aura gaspillé au-delà de \$4,000.00. Que n'a-t-il pas plutôt acheté une police d'assurance à 20 ou à 25 paiements que lui serait à lui et à ses héritiers d'une grande utilité.

On peut économiser sur ce que l'on donne aux enfants en les habituant à gaspiller.

Un enfant qui reçoit 5 cents par jour pour s'acheter des bonbons a gaspillé plus de \$400.00 à l'âge de quinze ans, et il a pris des habitudes de dépenses inutiles dont il aura à souffrir toute sa vie et qu'il transmettra peut-être lui-même à ses propres enfants.

En faisant ces calculs, en constatant les extravagances extraordinaires qui se font couramment, on peut mettre le doigt sur bien des cas de pauvreté, de bien des inuocés et des revers de fortune, sur la cause de vieillesse, malheureuse.

Les jeunes filles peuvent économiser dans la mode. Est-il réellement nécessaire pour la généralité d'entre elles de porter une toilette si coûteuse, renouvelée à toutes les saisons? Le salaire y passe parfois tout entier, et on première chômage, elles sont dans le besoin sans aucune économie.

Quel sort est réservé au jeune homme qui prendra une telle personne pour compagne? Comment pourra-t-il suffire à ses besoins? Comment pourra-t-il boucler son budget s'il n'a que son salaire pour revenu?

L'économie, c'est le bien-être du foyer, c'est sa protection et sa sauvegarde; c'est aussi la sauvegarde de la société et de tous les peuples.

PREPARATION MILITAIRE ET CULTURE PHYSIQUE.

Ce qui se dit en France.

Il n'y a pas que les sociétés pratiquant le sports de plein air qui protestent contre la Préparation Militaire obligatoire, telle que l'entend le projet de loi Chéron. Sébastien Fabre, dans son journal, "Ce qu'il faut dire", nous donne son opinion et n'est pas tendre pour la P. M. O. Voici, en effet, ce qu'il en pense:

"Ce que j'en pense? "C'est que nous devons protester et nous élever avec la dernière énergie contre une telle proposition.

"Ne confondons pas la culture physique l'entraînement méthodique et nécessaire des organes et des muscles, le développement harmonieux et indispensable de toutes les parties du corps, vers la vigueur, l'endurance et la beauté ne confondons pas la vie au grand air, l'hygiène, la propreté, les sports et le mouvement, par lesquels se forment des êtres sains, robustes, courageux et résistants, avec la Préparation Militaire obligatoire dont il est ici question.

"De la culture physique, de l'entraînement sportif, je suis un partisan résolu. Et pourrait-il en être autrement, alors que, depuis nombre d'années, je ne cesse de réclamer, non pour quelques privilégiés, mais pour tous nos enfants l'éducation intégrale et concordance du corps de l'esprit et du cœur, la culture physique intellectuelle et morale?"

"Que l'adolescent devienne fort pour protéger le faible, rompu à la fatigue afin de lutter contre les obstacles que la nature oppose à sa combativité, rien de mieux.

"Qu'il s'entraîne avec une ardeur réfléchie et tous les exercices corporels, en vue de prendre confiance en soi, d'échapper au péril que peut surgir et d'y soustraire son prochain, rien de mieux encore.